



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :  /  /

Dossier complet le :  /  /

N° d'enregistrement :

## 1 Intitulé du projet

Projet de forage d'eau d'environ 135 mètres de profondeur avec prélèvement d'eau de 9 000 m3/an

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

EARL DES HIRONDELLES

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

EARL

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

CARON

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|-----------------------------------|--|
| 27- a)                            | Forage à destination de l'irrigation d'une profondeur supérieure à 50 m soit 135 m   |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le siège d'exploitation de l'EARL DES HIRONDELLES se situe sur la commune de Audinghen (62). L'exploitation est spécialisée dans la production de céréales, betteraves sucrières, lin textile et pois de conserve. Il y a également un atelier de volailles en label rouge.

Afin de sécuriser ses productions dans un contexte climatique de plus en plus incertain et en prévision de l'installation de son fils à court terme avec diversification dans un atelier fraises voire pommes de terre, M. CARON souhaite réaliser 5 prospections pour la réalisation d'un forage sur la commune de Audinghen ou Audresselles, exploitant ainsi la nappe de des calcaires carbonifères du Boulonnais.

Le projet se situe dans un environnement agricole, à plus de 50 m de toute habitation.

#### 4.2 Objectifs du projet

Si la ressource le permet, le forage sera exploité au débit maximum de 25 m<sup>3</sup>/h pour un volume annuel total maximum de 9000 m<sup>3</sup> pour l'irrigation de serres de fraises à moyen terme dans le cadre d'une diversification liée à l'installation du fils.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le forage sera creusé en rotation à l'eau claire, les formations meubles seront d'abord forées et obturées à l'aide d'un tubage et cimentation de l'espace annulaire entre le tubage plein et le terrain naturel. Les formations calcaires seront ensuite forées. Les forages seront équipés d'un tubage PVC, plein dans sa partie supérieure (0 à 40 m ) et d'un tubage crépiné de 95 mètres dans sa partie inférieure.

Une margelle bétonnée sera conçue de manière à éloigner les eaux de la tête des forages. La surface de la margelle sera de 3 m<sup>2</sup> et rehaussée de 30 cm par rapport au niveau du sol. Les têtes de forage s'élèveront d'au moins 50 cm au dessus du niveau du sol. L'ouvrage sera dans un local fermé, isolé et cadénassé.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'eau du forage sera pompée au débit instantané de 25 m<sup>3</sup>/h pour un volume prélevé maximum annuel total de 9000 m<sup>3</sup>.

L'énergie utilisée pour pomper l'eau sera fournie par le réseau électrique qui actionnera une pompe immergée. Dans son fonctionnement, le forage n'occasionnera aucun bruit.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Rubrique 1.1.1.0 : demande d'autorisation de créer un ouvrage compatible avec l'arrêté des prescriptions générales spécifiques aux ouvrages en date du 11/09/2003.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet            | Valeurs                   |
|---|---------------------------|
| Profondeur du forage                            | 135 m                     |
| Diamètre foration / Diamètre tubage             | 381 mm / 315 mm           |
| Débit de prélèvement                            | maxi 25 m <sup>3</sup> /h |
| Superficie du chantier pendant les travaux      | 100 m <sup>2</sup>        |
| Superficie de l'emprise en phase d'exploitation | 3 à 9 m <sup>2</sup>      |

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :  AUDRESSELLES (62164) OU AUDINGHEN (62179)

Code postal :       BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

**Coordonnées Lambert II étendu:** Point 1: X: 547 628 / Y: 2 649 713 / Z: 46 m ; Point 2: X: 547 669 / Y: 2 649 886 / Z: 53m  
Point 3: X: 547 562 / Y: 2 649 813 / Z: 52 m Point 4: X: 548 466 / Y: 2 649 565 / Z: 59 m  
Point 5: X: 547 817 / Y: 2 648 487 / Z: 21 m

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

##### Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?   |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Certains points de prospection du projet de la l'EARL se situent en bordure d'une ZNIEFF de type 1, référencée ZNIEFF 310007017– Cap Gris Nez et falaise au Nord d'Audresselles.<br>=> Des mesures seront prises pendant la création du forage et son exploitation pour limiter au maximum les nuisances sonores. |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |                   |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| Dans une zone de répartition des eaux ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| Dans un site inscrit ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                      | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?   |
|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se situe en bordure ou à proximité du site NATURA 2000 ZIC FR3100478 "Falaises du Cran aux Oeufs et du Cap Gris Nez, Dunes du Chatelet, Marais de Tardinghen et Dunes de Wissant et du site ZPS FR3110085 "Cap Gris Nez". L'emprise du forage en phase d'exploitation est faible, il n'occasionnera pas de nuisances sonores ni visuelles: il n'y aura pas d'impacts. |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles  |  | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel   |
|--|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Ressources</b>  | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>Selon le référentiel du BRGM, le projet de forage est situé à l'extrémité du système aquifère BOULONNAIS/ PLAINE DU BOULONNAIS codé 502a où la nappe exploitable est la nappe des Calcaires du Boulonnais.</p> <p>L'impact potentiel du prélèvement sera limitée à 9 000 m3 par an maximum et se substituera au prélèvement dans le réseau public.</p>  |
|  | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Selon les données du document concernant l'état des lieux des districts hydrographiques du bassin Artois Picardie publié en 2019, la masse d'eau AG302, la ressource renouvelable totale moyenne a été estimée à 213 millions de m3/an pour un prélèvement d'eau souterraine autour de 7.96 millions de m<sup>3</sup> en 2016. Le prélèvement de 9 000 m<sup>3</sup>/an n'aura aucune incidence sur le système aquatique du secteur concerné.</p> |
|  | Est-il excédentaire en matériaux ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|  | Est-il déficitaire en matériaux ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/>   | <input type="checkbox"/>            |                                     |  |

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel  |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| <b>Ressources</b>       | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |   |
| <b>Milieu naturel</b>   | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Superficie de l'emprise en phase d'exploitation est de 3m <sup>2</sup>  |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se situe en bordure ou à proximité du site NATURA 2000 ZIC FR3100478 "Falaises du Cran aux Oeufs et du Cap Gris Nez, Dunes du Chatelet, Marais de Tardinghen et Dunes de Wissant et du site ZPS FR3110085 "Cap Gris Nez". |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | En phase d'exploitation, l'installation de la margelle bétonnée du forage consommera 3 m <sup>2</sup> .   |
| <b>Risques</b>          | Est-il concerné par des risques technologiques ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La tête de forage sera fermée et étanche.   |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Afin de préserver la qualité de l'eau de la nappe souterraine, une cimentation de l'espace annulaire entre le terrain et le tubage sera réalisée, ainsi qu'une margelle bétonnée et surélevée par rapport au                        |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | terrain naturel. Le forage sera protégé par un capot étanche et fermé.  |

| Incidences potentielles |  | Oui                                   | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel   |   |
|-------------------------|--|---------------------------------------|-------------------------------------|--|---|
| Nuisances               | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> | Uniquement pendant le chantier de réalisation  |   |
|                         | Est-il source de bruit ?                       | <input checked="" type="checkbox"/>   | <input type="checkbox"/>            | La source de bruite sera effective uniquement pendant la phase de travaux (1 semaine non complète). L'alimentation des pompes n'engendrera pas de bruit pendant la phase d'exploitation. |   |
|                         | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est éloigné de toute habitation: quelque soit la localisation choisie, le projet n'engendrera pas de nuisances sonores aux tiers.  |   |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |  |   |
|                         | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |  |   |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |  |   |
|                         | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |  |   |
|                         | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |  |   |
|                         | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |  |   |
|                         | Émissions                                      | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
|                         |  | Engendre-t-il des rejets liquides ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>   | Rejets d'eaux chargées d'éléments fins provenant des différentes couches de sol rencontrées pendant la durée des travaux: impact limité par la décantation prévue avant restitution au milieu naturel |
|                         |  | Si oui, dans quel milieu ?            | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>   |   |

| Incidences potentielles            |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel   |
|------------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Respect de l'article 4 de l'arrêté du 11 septembre 2003.<br>Le forage sera implanté à plus de 35 mètres de tout bâtiment d'élevage, stockage d'hydrocarbure et produits chimiques et des ouvrages de stockages d'effluents.<br>Le projet consiste à garantir un niveau de rendement et de qualité des productions suffisant en cas d'aléa climatique (sécheresse).<br>Disposer de l'irrigation permettra à l'exploitation de se diversifier dans un atelier fraises. |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

Pas de forage existant ni de projet en cours à moins de 500 mètres de ce projet

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Afin d'éviter la contamination de la nappe souterraine par des intrusions d'eau de ruissellement depuis la surface, ou par le mélange des différents horizons, les mesures suivantes seront prises, en conformité avec les prescriptions de l'arrêté du 11 septembre 2003.

Pour éviter le mélange des nappes, et l'infiltration des eaux de surface, une cimentation de l'espace annulaire entre le tuyau et le terrain sera effectué.

Il sera réalisé une margelle bétonnée, conçue de manière à éloigner les eaux de la tête de forage. La surface de la margelle sera de 3 m<sup>2</sup> et rehaussée de 30 cm par rapport au niveau du sol.

La tête de forage s'élèvera d'au moins 50 cm au dessus du niveau du sol.

L'ouvrage sera fermé dans un local fermé et étanche.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les lieux projetés pour l'implantation du forage ne se situent ni dans une zone protégée (hormis en ZNIEFF mais toutes les précautions seront prises et dans la phase d'exploitation, le forage sera silencieux), ni à proximité d'une zone de captage d'eau potable ni à proximité d'un tiers.

Le projet se situe sur un territoire avec peu de prélèvements agricoles et une ressource en eau relativement importante. L'exploitation du forage se substituera par ailleurs au prélèvement dans le réseau public. Le projet devrait être dispensé d'une étude environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.  | <input type="checkbox"/>            |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé   | <input type="checkbox"/>            |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input checked="" type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |  |                          |
|-------|--|--------------------------|
| 1     |  | <input type="checkbox"/> |
| 2     |  | <input type="checkbox"/> |
| 3     |  | <input type="checkbox"/> |
| 4     |  | <input type="checkbox"/> |
| 5     |  | <input type="checkbox"/> |

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le   /   /



Signature du (des) demandeur(s)